

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **38 (1912)**

Heft 15

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la meilleure qualité est son rendu. En effet, il est regrettable d'avoir passé tant de temps à couvrir des chassiss immenses par un dessin très brillant et des couleurs rutilantes, et de ne pas en avoir consacré un peu plus à l'étude d'un plan qui aurait pu devenir bon.

Nous n'avons pas cru devoir l'éliminer complètement, quoique nous ne désirions pas voir la ville de Lausanne dotée d'un théâtre à l'architecture par trop genre Casino, si peu en harmonie avec son entourage. Non seulement l'auteur de ce projet voit brillant, mais aussi il voit trop grand et nous présente une salle pouvant contenir 1760 places alors que nous n'en demandions que 1200.

Dans la construction aussi, ce projet est fort négligé, car les murs du théâtre et des immeubles ont une épaisseur si faible qu'ils nécessiteraient une forte utilisation de métal et la ventilation des locaux ne pourrait pas trouver place dans leur épaisseur.

Les dégagements et les escaliers sont compliqués et de formes malheureuses et avec cela trop importants.

Les W.-C. et les toilettes sont trop en évidence.

Les dépendances de la scène sont mal comprises et le foyer des artistes trop spacieux pour un théâtre de cette importance.

Les plans des appartements avec des pièces de grande apparence ont des vestibules de mauvaise forme, ce qui ne faciliterait pas la location.

L'auteur du projet « Castigat Ridendo Mores » excusera notre sévérité, mais son œuvre est trop importante pour ne pas s'imposer aux yeux et de ce fait à la critique.

Genève, le 29 janvier 1912.

Edmond FATIO, architecte.
Rapporteur.

BIBLIOGRAPHIE

Commission allemande du béton armé. Deux rapports, Nos 13 et 14, brochés, 1,60 et 4,00 Mark. Edition W. Ernst, Berlin, 27 et 54 pages.

Nous avons en mains deux nouveaux rapports d'essais. Le premier, signé du prof. Gary, du Laboratoire de Gross Lichterfeld à Berlin, nous informe de l'effet du chaud, du froid et du gel sur le béton en train de faire sa prise. Il s'ensuit que le gel ne nuit guère à la résistance finale. La prise est simplement arrêtée momentanément et peut reprendre même après des semaines d'arrêt. La vive chaleur est sensiblement plus nuisible, surtout si l'humidité manque. La meilleure condition pour le béton ne serait même pas la prise normale et continue. Une prise bien commencée puis retardée par une température fraîche, voisine de zéro, donne les meilleurs résultats d'éprouvettes. Avec un durcissement égal, elle assure plus d'homogénéité dans la masse. Ceci au laboratoire, bien entendu. Sur le chantier, les efforts secondaires intérieurs passent bien après les avatars de la construction.

Le second rapport, des prof. H. Scheit et Wawrziniok, du Laboratoire de Dresde, étudie la question importante des raccords de barres. La seule adhérence de l'armature ne peut conduire la résistance au delà de la « Fließgrenze » du métal. La striction détruit naturellement toute solidarité de la barre dans sa gaine. Le raccord muni de crochet Consi-

dère est le meilleur, surtout quand le chevauchement dépasse le demi-mètre.

Ces expériences ont démontré surtout la supériorité des ligatures au fil de fer et celle du béton malaxé à la machine. Et, d'une manière générale, elles attestent l'équivalence d'une bonne ligature et d'une barre sans raccord. *A. P.*

Corps flottants en béton armé. Walther Stross, ingénieur à Alexandrie. 197 pages et 154 figures. Broché 6 Mark. Edition W. Ernst, Berlin.

Les fascicules des « Forscherarbeiten » se suivent et ne se ressemblent pas. Ils nous entretenaient volontiers d'essais et de recherches générales. Cette fois-ci, ils passent courageusement à des applications nouvelles et quittent même la terre ferme.

On a commencé par faire flotter des caissons, et ce procédé connu n'a rien que de très naturel. La flottaison n'a en effet qu'une durée limitée, qui dégage de l'idée d'étanchéité absolue. On a été plus loin, et le canal de Suez voit naviguer des chalands authentiques, et qui donnent pleine satisfaction. Boisés intérieurement, ils servent au transport des céréales même. Ils tiennent facilement l'eau et se défendent des chocs par de simples volliers de bois.

Tout danger de pourriture est écarté, et si l'on peut se garantir des heurts, il est clair qu'on possède ainsi une embarcation économique, sans grande prétention de finesse, mais bien adaptée aux lents transports qu'on lui demande. On fait bien flotter du fer, pourquoi pas du béton armé?

A. P.

Littérature journaliste du béton armé. R. Hoffmann et A. Fitzinger, ing. 97 pages. Broché 2,60 M. Edition W. Ernst. Une récapitulation de toutes publications concernant la spécialité jusqu'à fin 1911. Oeuvre de patience à recommander aux chercheurs de sources. *A. P.*

Die Kapitalanlage. Par le Dr A. Meyer, rédacteur commercial de la *Neue Zürcher Zeitung*. Orell Füssli, éditeur, Zurich.

L'auteur, dont la compétence est notoire, passe en revue d'une façon concise et claire, les différents placements de capitaux. A signaler en particulier une étude approfondie des sociétés anonymes.

NÉCROLOGIE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec douleur le décès de

Monsieur **Amédée GREMAUD**

membre de notre Comité supérieur de rédaction. Nous retraçons, dans notre prochain numéro, la carrière du défunt.